



Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®)

Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain

N° de fiche RNCP : RS5101

(Certificateur : CNAM – Date d'enregistrement de la certification : 27/01/2020)



Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 93 %

02/04/2024

PUBLIC VISE

Tout conducteur d'engins de chantier expérimenté ou non, appelé à utiliser un engin de chantier.

MODALITE D'ORGANISATION

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES

Cf. convention ou devis

Horaires variables : 7h30/20h30

PRE REQUIS

Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par la Médecine du Travail.

Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action sous un délai de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.

Modalités d'accès Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

VALIDATION DE LA FORMATION

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratiques ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques sur plateforme certifiée.

Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

INTITULE

Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantiers selon la recommandation CACES®R482 de la CNAM.

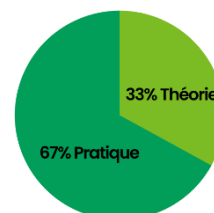
OBJECTIFS

Chaque conducteur devra être capable de :

D'appliquer les consignes de sécurité

De manipuler l'engin de chantier en sécurité pour le matériel et le personnel,

D'effectuer une maintenance préventive.



CONTENU

Connaissances générales :

Rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur,

Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle,

Les types d'engins de chantier, leur utilisation et les catégories de CACES® correspondantes.

Technologie et stabilité des engins de chantier :

Les organes de service et les dispositifs de sécurité.

Les composants et mécanismes, leur technologie et principe de fonctionnement, les réglages du poste de conduite.

Connaitre les facteurs d'instabilité des engins.

Exploitation des engins de chantier :

Les principales causes d'accident lors de l'utilisation engins de chantier.



Siège Montpellier : ECOPARC 105 rue de la Garrigue 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet- ZAC GREZAN – 30000 NIMES Tél : 04 66 04 87 66

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z –

Numéro de déclaration d'existence : 91 34 07 660 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

Les risques liés à l'utilisation de l'engin et les moyens permettant de les prévenir.
Les conditions de freinage des engins.
Les règles de circulation et de conduite en entreprise. Les opérations de fin de poste – maintenance- consignes d'entretien.
La connaissance des distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
Déterminer sur l'abaque de charge : les charges / portées autorisées.

Prise de poste et mise en service :

Vérification de la présence et de la validité des documents règlementaires, vérification visuelle de l'engin,
Vérification du bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité.

Conduite :

Circulation à vide et en charge, en marche AV et AR, en virage et arrêt de l'engin en position sécurité selon le parcours de test défini.

Travaux de base :

Charge une unité de transport, effectuer une opération de déblai / remblai, réaliser une tranchée.

Selon l'engin utilisé : positionner l'engin pour le chargement, vider la benne, compacter une plateforme ou une piste, approcher un talus.

Opération de levage, Chargement déchargement sur un porte engin.

Fin de poste – maintenance :

Le repérage des anomalies rencontrées afin de les signaler à la hiérarchie.

Les opérations de fin de poste et les opérations de maintenance journalière.

Les exercices augmentent progressivement en difficulté et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

SUIVI – EVALUATION

Contrôle des connaissances :

Examen théorique et pratique à la conduite en sécurité d'engins de chantiers selon la recommandation CACES® R482.

- Théorie : 100 questions et un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation
- Pratique : exercices en réel, réalisés sous le contrôle d'un examinateur certifié testeurs CACES® par DEKRA Certification., un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation.

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.

La validation des épreuves sera sanctionnée par la délivrance d'un CACES® R482, d'une durée de validité de 10 ans.

ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaire des diplômes / titres / certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc...).
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, EQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS

En cas de validation des parties théorique et pratique, le stagiaire garde le bénéfice de son examen théorique pendant un an à compter de la date de délivrance de son CACES®.

TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI / METIER

Non mesurable

DEBOUCHES POSSIBLES

Conducteur d'engins de chantier



**OPERA Formation est un Organisme Testeur Certifié sous le numéro D-569-03
par Dekra Certification SAS depuis le 07/03/2022**

